



Ensemble la ville  
ensemble

# Ni notaire ni conseiller financier



**Frère Philippe Toxé**

Couvent Saint-Étienne à Jérusalem (Israël)

 Lire le podcast

Évangile

**TO-29 - Lundi - TO-18C E**

Luc 12, 13-21

En ce temps-là, du milieu de la foule, quelqu'un demanda à Jésus : « Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. » Jésus lui répondit : « Homme, qui donc m'a établi pour être votre juge ou l'arbitre de vos partages ? » Puis, s'adressant à tous : « Gardez-vous bien de toute avidité, car la vie de quelqu'un, même dans l'abondance, ne dépend pas de ce qu'il possède. » Et il leur dit cette parabole : « Il y avait un homme riche, dont le domaine avait bien rapporté. Il se demandait : "Que vais-je faire ? Car je n'ai pas de place pour mettre ma récolte." Puis il se dit : "Voici ce que je vais faire : je vais démolir mes greniers, j'en construirai de plus grands et j'y mettrai tout mon blé et tous mes biens. Alors je me dirai à moi-même : Te voilà donc avec de nombreux biens à ta disposition, pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois, jouis de l'existence." Mais Dieu lui dit : "Tu es fou : cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura ?" Voilà ce qui arrive à celui qui amasse pour lui-même, au lieu d'être riche en vue de Dieu. »

## Ni notaire ni conseiller financier

Après tout, les préoccupations matérielles de l'héritier qui veut obtenir justice ou du propriétaire qui gère ses biens au mieux pour l'avenir, ne sont pas illégitimes. C'est une question de justice que de ne pas être spolié. C'est normal de profiter de ce que l'on a gagné, d'être prévoyant, de mettre de l'argent de côté pour l'avenir, pour les vacances ou une bonne retraite.

La mort subite de l'homme riche anéantit ses beaux rêves de bonheur. Elle est un révélateur, un déclic qui nous conduit à nous demander ce que nous mettons au centre de notre existence et quel but nous donnons à notre vie.

Ce que Jésus reproche à ses interlocuteurs, ce n'est pas d'avoir des préoccupations matérielles, mais de considérer la vie avant tout et finalement uniquement à partir de la seule satisfaction immédiate de biens matériels. Il n'a pas condamné ceux qui étaient soucieux de justice, il n'a pas enseigné le mépris des biens de la création. Mais il nous met en garde contre la vanité des biens matériels lorsque nous en faisons le but de notre vie et la mesure du bonheur. Il est venu nous révéler que notre vie a un autre but, plus ambitieux. Il nous prévient qu'avec nos préoccupations du seul bien-être matériel, nous avons une conception très étroite du bonheur. Il veut nous proposer un chemin de bonheur, moins immédiat peut-être, mais beaucoup plus grand : participer à la vie de Dieu.

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville](#)